AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 12-8-65 405509

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION D'ORLÉANS (Tél. 87-45-41)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, NIÈVRE, YONNE)

ABONNEMENT ANNUEL
15 Francs

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 21, rue Eugène-Vignat - ORLÉANS
C. C. P. : ORLÉANS 4.604-25

AVERTISSEMENTS — VIGNES

MILDIOU DE LA VIGNE

Nous rappelons les indications données dans notre Bulletin Technique du 3 Août.

Le dernier traitement devra être effectué dans tous les vignobles au cours de la semaine du 15 au 22 Août. Pour assurer une longue durée d'efficacité à ce traitement d'aoûtement il est nécessaire d'utiliser un produit cuprique ou organo-cuprique à dose forte et de soigner particulièrement la pulvérisation.

BLACK-ROT DE LA VIGNE

Le traitement dirigé contre le Mildiou sera également efficace contre le Black-Rot dont les premières manifestations sur grappes sont visibles dans les vignes insuffisamment protégées.

VERS DE LA GRAPPE

L'activité des papillons du deuxième vol se poursuit.

Dans toutes les vignes sensibles aux vers de la grappe et où le traitement conseillé dans notre Bulletin du 29 Juillet aura été lessivé par les pluies souvent très abondantes de la fin de la semaine dernière il y a lieu d'effectuer une nouvelle application en tenant compte des indications données dans notre Bulletin Technique n° 56.

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Les papillons du deuxième vol sont apparus depuis l'envoi de notre dernier Bulletin.

Les conditions climatiques deviennent favorables à l'activité de ce ravageur.

En conséquence, il y a lieu d'effectuer dès que possible, s'il n'a pas encore été appliqué, le traitement conseillé dans notre Bulletin du 3 Août.

P./96 .../...

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER

Il y a lieu de suivre les indications données dans notre Bulletin du 3 Août.

INFORMATIONS

ARBRES FRUITIERS

PSYLLE DU POIRIER

Des infestations parfois sévères sont observées dans certains vergers de poiriers.

Il est donc conseillé de surveiller attentivement les vergers de poiriers, notamment ceux peu ou pas traités par suite de l'absence de récolte, afin d'intervenir rapidement le cas échéant pour éviter les graves attaques de fin de saison très préjudiciables à la végétation des poiriers au printemps suivant.

CULTURES LEGUMIERES

MILDIOU DE LA TOMATE

Des manifestations de la maladie ont été observées dans certaines cultures.

Une prochaine période pluvieuse pourrait entrainer une extension de la maladie.

Il est donc conseillé d'effectuer un traitement dès réception de cette note.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,
G. RIBAULT.
B. PACQUETEAU.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,
G. BENAS.

Imprimé à la Station d'Orléans. Le Directeur Gérant : L. BOUYX.